Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260529-20260414-DE

**Mairie de Yvias**
**Côtes d' Armor**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf mai à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 19 mai 2026

Étaient présents : LE GRAET Karine, EON Catherine, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, M. JOUBIN David, COLLET Philippe, LE GONIDEC Julie, LIBOUBAN Nicolas, DELVALLEE Bruno, PERROT Hélène, TICOS Bruno, ZIEGELMEYER Marie-Claire, Mme ANDREUX Muriel

Procurations : CARRIER Jean à LE GRAET Karine
Mme LE MEUR Anne-Marie à Mme LE GONIDEC Julie

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme ANDREUX Muriel

## DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX DU CNAS :

La Commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale (comité d'entreprise), à ce titre un délégué représentant les élus et un délégué représentant les agents doivent être désignés.

Délégué local des élus : Julie LE GONIDEC
Délégué local des agents : Florence ROLLAND

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de retenir Mme LE GONIDEC Julie déléguée locale des élus et Mme ROLLAND Florence déléguée locale des agents.

Le Maire,

Mme LE GRAET